

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
COMMUNE DU BEAUSSET**

**N° 2021-06-15-2B**

L'an deux mille vingt et un, le quinze juin à quinze heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville du Beausset, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle AZUR, Esplanade Général de Gaulle au Beausset, conformément au décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire, à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6 relatif à la tenue des assemblées délibérantes, et au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire modifié, notamment son article 1 portant gestes barrières, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Claude BLOIS, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 17

**ETAIENT PRESENTS** : Edouard FRIEDLER, Claude BLOIS, Cathy CANDAU, Danielle SERRES, Ridé CLIVY-VALADY, Huguette BARILLET, Jean-Marc PEDRONA, Sophie JORRO, Nadhir ZIADI, Maurice CALAVARO, Jean-Paul JAMBON, Monique POZZI

**ETAIENT REPRESENTES** : Rachida AMAR par Danielle SERRES, Philippe MARCO par Clivy RIDE-VALADY

**ETAIENT ABSENTS** : Sandrine HORNUNG, Michèle SALLES, Cirnée VENTON

**2B – Compte Administratif 2020- CCAS- Rapporteur Monsieur Edouard FRIEDLER, Président du CCAS.**

**Le Conseil d'Administration, Monsieur Edouard FRIEDLER s'étant retiré,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** les résultats du Compte Administratif 2020 du C.C.A.S. s'établissant comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes : 199 778,95 €

Dépenses : 146 531,98 €

Excédent de fonctionnement : 53 246,97 €

Section d'investissement :

Recettes : 20 426,45 €

Dépenses : 1 514,40 €

Excédent d'investissement : 18 912,05 €

**Considérant** le résultat de clôture s'élevant à un excédent global cumulé de 72 159,02 €

**Après en avoir délibéré,**

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, portés dans le Compte Administratif 2020 tel qu'annexé à la convocation à la présente séance.

**Constata à nouveau** que les valeurs du Compte Administratif 2020 sont identiques avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**VOTES : Adopté à l'unanimité.**

**Monsieur le Président du CCAS ne participant pas au vote.**

FAIT ET DELIBERE AU BEAUSSET, LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

La Présidente.  
Claude BLOIS

